

UTI GROUP SA

au capital de 1 771 747,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 12 2018

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villiers
92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 12 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UTI GROUP S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 3.455.116 euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les éléments prévisionnels (flux de trésorerie futurs actualisés tenant compte des perspectives de rentabilité).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées établies par les directions opérationnelles, et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de la Direction générale pour chacune de ces activités et approuvées, le cas échéant, par le Conseil d'administration ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues, notamment, le taux de croissance des flux projetés et, vérifier le taux d'actualisation appliqué dans ses différentes composantes.

Enfin nous avons vérifié le caractère approprié des informations données en note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Evaluation du fonds de commerce

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a comptabilisé plusieurs fonds commerciaux correspondants à l'actif de son bilan.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces fonds commerciaux, figurant au bilan pour un montant de 9,3 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles ces fonds commerciaux ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible leur valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3.3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction,

s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3.3 donnait une information appropriée.

IV - VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.444-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration de la société sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 10^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 19^{ème} année, dont respectivement 10 et 18 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 29 avril 2019

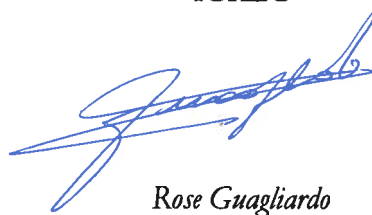
Les Commissaires aux Comptes

Saint Honoré BK&A



Frédéric Burband

IGREC



Rose Guagliardo

UTI GROUP

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	399 175	-381 661	17 514	16 514
Fonds commercial	24 994 160	-15 685 160	9 309 000	9 309 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	918 586	-866 864	51 722	86 940
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	4 818 116	-1 363 000	3 455 116	3 455 116
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	775 343	0	775 343	740 850
Autres immobilisations financières	97 867	-338	97 529	100 443
ACTIF IMMOBILISÉ	32 003 248	-18 297 024	13 706 224	13 708 863
Stocks et en cours				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	560 092	-113 818	446 274	979 891
Autres créances	1 467 755	0	1 467 755	1 353 981
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	21 076	0	21 076	19 673
Disponibilités	769 816		769 816	353 971
Charges constatées d'avance	227 640		227 640	176 943
ACTIF CIRCULANT	3 046 379	-113 818	2 932 561	2 884 460
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	35 049 627	-18 410 842	16 638 785	16 593 323

UTI GROUP

en Euro

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital		
Capital social (dont versé : 1 771 747 €)	1 771 747	1 771 747
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 700 446	2 700 446
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	177 175	173 175
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
Résultat		
Report à nouveau	2 399 596	1 340 701
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	439 149	1 062 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 488 113	7 048 963
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	505 000	650 000
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	505 000	650 000
Emprunts		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	300 500	300 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	360 660	274 793
Emprunts et dettes financières divers	2 187 229	2 297 018
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 043 493	2 062 890
Dettes fiscales et sociales	3 324 580	3 609 037
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	275 596	350 120
Produits constatés d'avance	153 614	0
DETTES	8 645 672	8 894 359
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	16 638 785	16 593 323

<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	439 149,42	1 062 894,62
<i>Total du bilan en centimes</i>	16 638 785,24	16 593 322,56

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat			31/12/2018	31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises		0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 722 598	11 707	22 734 305	23 877 430
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	22 722 598	11 707	22 734 305	23 877 430
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			0	0
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			185 000	131 086
Autres produits			12 524	69 186
Total des produits d'exploitation			22 931 829	24 077 702
Achats marchandises			0	0
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			7 839 348	8 975 074
Impôt, taxes et versements assimilés			569 686	521 496
Salaires et traitements			9 906 803	10 091 084
Charges sociales			4 608 266	4 546 807
Dotations aux amortissements sur immobilisations			47 751	52 138
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	0
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			40 000	375 000
Autres charges			9 533	65 191
Total charges d'exploitation			23 021 387	24 626 789
RESULTAT D'EXPLOITATION			-89 558	-549 087
Produits financiers de participations			452 660	370 770
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			3 917	17 029
Reprises sur provisions & transfert de charges			0	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Total des produits financiers			456 577	387 799
Dotations financières aux amortissements & provisions			338	0
Intérêts & charges assimilés			80 628	81 825
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			13 413	4 736
Total des charges financières			94 379	86 561
RESULTAT FINANCIER			362 199	301 238
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			272 640	-247 849

UTI GROUP*en Euro*

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	110 000	50 700
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	1 130 932
Total produits exceptionnels	110 000	1 181 632
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 755	4 406
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 801	28 102
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	0
Total charges exceptionnelles	15 556	32 509
RESULTAT EXCEPTIONNEL	94 444	1 149 123
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-72 065	-161 620
TOTAL DES PRODUITS	23 498 406	25 647 134
TOTAL DES CHARGES	23 059 257	24 584 239
BENEFICE OU PERTE	439 149	1 062 895

A n n e x e

REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement	9
1.3 Créances et dettes	9
1.4 Primes de remboursement des obligations	9
1.5 Opérations en devises	9
1.6 Provisions pour risques	10
1.7 Indemnité de départ à la retraite	10
1.8 Emprunt obligataire	10
1.9 Intégration fiscale	11
2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	11
2.1 Contrôle fiscal	11
2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001	12
2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice	12
COMPLEMENTES D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	13
3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	13
3.1 Actif immobilisé	13
3.2 Titres de participation	13
3.3 Fonds de commerce	14
4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS	14
5°) ETAT DES PROVISIONS	15
6°) ETAT DES ECHEANCES	16
7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN	17
8°) FONDS COMMERCIAL	17
9°) PRODUITS A RECEVOIR	18
10°) CHARGES A PAYER	18
11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19
12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	20
13°) COMPOSITION DU CAPITAL	20
14°) ACTIONS PROPRES	21
15°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
16°) AUTRES PRODUITS	23
17°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	23
18°) CREDIT BAIL	24
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	25
19°) ENGAGEMENTS FINANCIERS	25
20°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	25
21°) REMUNERATION DES DIRIGEANTS	26
22°) TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	26
23°) EFFECTIF MOYEN	26
24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
25°) PLAN DE STOCK OPTIONS	28
26°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE	28
27°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	29
28°) IDENTITE DE LA SOCIETE MERE	29

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les montants sont en € dans l'annexe sauf indications contraires

1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis de 1 an à 3 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire

1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Primes de remboursement des obligations

Consécutivement à la modification du contrat d'émission initial des obligations intervenue le 16 mai 2003, l'emprunt obligataire n'est plus assorti d'une prime de remboursement.

1.5 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en 'écart de conversion'. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

1.6 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2018 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

1.7 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	1,66%	1,45%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

1.8 Emprunt obligataire

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Ainsi, la nouvelle durée de l'emprunt a été fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance. Le taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % a été ramené à 0,10 % l'an.

Le tableau présenté ci-après résume la situation au 31 décembre 2018 :

	01/01/2018	Variation		31/12/2018	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif
		Augmentation	Réduction				
Obligations convertibles en actions	14 108		0	14 108	01/01/2020	21,30 €/Oblig	0,16%

1.9 Intégration fiscale

Les sociétés UTI Group (tête de groupe), UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1^{er} janvier 2018 pour 5 ans.

2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

2.1 Contrôle fiscal

En 2011, la société UTI Group avait fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2008 et 2009.

A l'issue d'une procédure contentieuse, la société a obtenu le dégrèvement total des amendes et a donc repris en 2017 la provision de 1,1M€ devenue sans objet.

Au 31 décembre 2018, la totalité du redressement (montant des droits) a déjà été réglée mais la société conteste toujours une partie du redressement (110 k€) devant la juridiction administrative.

2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008 délivrée par l'AFAQ le 29/11/2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié.

En décembre 2016, cette certification a été renouvelée sous la nouvelle version de la norme.

Ainsi, le groupe est certifié ISO 9001 version 2015 pour trois ans.

En octobre 2018, un audit de contrôle annuel a confirmé cette certification.

2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Néant

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

3.1 Actif immobilisé

Immobilisations - Valeurs Brutes	01/01/2018	Acquisitions	Cessions et diminutions	31/12/2018
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 383 646	9 689		25 393 335
Immobilisations incorporelles	25 383 646	9 689	0	25 393 335
Constructions	0			0
Installations générales	290 640	1 400		292 040
Matériel de transport	23 495	10 404	14 073	19 826
Matériel de bureau et informatique	600 880	5 840		606 720
Immobilisations corporelles	915 015	17 644	14 073	918 586
Autres participations	4 818 116	0		4 818 116
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts & Autres immobilisations financières	841 293	47 989	16 072	873 210
Immobilisations financières	5 659 409	47 989	16 072	5 691 326
	0			
TOTAUX	31 958 070	75 323	30 145	32 003 248

3.2 Titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31/12/2018 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

Titres de participation (En €)		31/12/2018	31/12/2017
UTI Group Rhône Alpes	Brut	3 163 413	3 163 413
	Dépréciation	-1 163 000	-1 163 000
	Valeur nette	2 000 413	2 000 413
UTI Group Est	Brut	1 654 703	1 654 703
	Dépréciation	-200 000	-200 000
	Valeur nette	1 454 703	1 454 703
TOTAL	Brut	4 818 116	4 818 116
	Dépréciation	-1 363 000	-1 363 000
	Valeur nette	3 455 116	3 455 116

3.3 Fonds de commerce

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur est celle de l'actualisation des cash-flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini)

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% comme en 2017.

Le taux d'actualisation du WACC retenu en 2018 s'élève à 9,41%, contre 10,11 % fin 2017.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation pour l'exercice 2018.

Compte tenu des hypothèses retenues, la réalisation de ces tests au titre de 2018 n'a pas conduit à la dépréciation du fonds de commerce d'UTI Group.

4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	01/01/2018	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2018
Autres poste d'immobilisations incorporelles	372 971	8 690		381 661
Immobilisations incorporelles	372 971	8 690		381 661
Constructions	0			0
Installations générales	272 770	8 522		281 292
Matériel de transport	11 254	1 715		12 969
Matériel de bureau et informatique	544 051	28 552		572 603
Immobilisations corporelles	828 075	38 789	0	866 864
TOTAUX	1 201 046	47 479	0	1 248 525

5°) ETAT DES PROVISIONS

Provisions	01/01/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
Provisions réglementées				
Pour litiges	650 000	40 000	185 000	505 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client	0			0
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à				
Autres provisions	0			0
Prov. pr risques & charges	650 000	40 000	185 000	505 000
Immob. incorporelles	15 685 160			15 685 160
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 363 000			1 363 000
Immob. financières	0			0
Sur stocks et en-cours	0			
Sur comptes clients	113 818			113 818
Autres pour dépréciation	0			0
Prov. pour dépréciation	17 161 978	0	0	17 161 978
TOTAL GENERAL	17 811 978	40 000	185 000	17 666 978
dont dotations et - d'exploitation		40 000	185 000	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une utilisation de 100 K€ sur l'exercice.

6°) ETAT DES ECHEANCES

Créances	Mont. brut	A 1 an au plus	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	775 343	0	775 343
Autres immobilisations financières *	97 867	14 549	83 318
Clients douteux litigieux	136 759	136 759	
Autres créances clients	423 334	423 334	
Créances reprs. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	93	93	
S.S. et autres organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfices	846 404	846 404	
Taxe sur la valeur ajoutée	353 075	353 075	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0	
Divers			
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	268 183	268 183	
Charges constatées d'avance	227 640	227 640	
Etat des créances	3 128 698	2 270 037	858 661
Prêts accordés en cours d'exercice	6 900		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-11 900		
Prêts et avances consentis aux associés	0		
<i>* Dont Actions propres pour 14 549 €</i>			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles	300 500		300 500	
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine	360 660	360 660		
Emprunts et dettes financ. divers	292 362	292 362		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 043 493	2 043 493		
Personnel et comptes rattachés	771 747	771 747		
S.S. et autres organismes sociaux	1 140 154	1 140 154		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices	0	0		
Taxe sur valeur ajoutée	1 167 930	1 167 930	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	244 749	244 749		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	0	0		
Groupe et associés **	1 894 867	1 894 867		
Autres dettes	275 596	275 596		
Dettes reprs. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	153 614	153 614		
Etats des dettes	8 645 672	8 345 172	300 500	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	323 700			
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	-97 308			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 089 827			

Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 4 848 010 € au 31 décembre 2018 contre 4 742 310 € au 31 décembre 2017

7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances
	Liées	Avec un lien de participation	représ. par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 818 116		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	115 328		
Autres créances	10 983		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des éta. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	805 040		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 202		
Dettes fiscales et sociales	0		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	31/12/2018	31/12/2017	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	12 241	12 385	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	452 660	370 770	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	771 046	790 614	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	188 524	185 670	

8°) FONDS COMMERCIAL

	31/12/2018	31/12/2017
Eléments achetés	901 972	901 972
Eléments reçus en apport (net de provision)	24 092 188	24 092 188
Provisions constatées	-15 685 160	-15 685 160
TOTAL	9 309 000	9 309 000

9°) PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	20 622	11 052
Autres créances	1 115	0
Disponibilités		
TOTAL	21 737	11 052

10°) CHARGES A PAYER

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 658	84 127
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 131	288 054
Dettes fiscales et sociales	1 356 831	1 483 918
Autres dettes	149 616	240 463
TOTAL	1 853 235	2 096 562

11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2018		31/12/2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	227 640	153 614	176 943	0
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
TOTAL	227 640	153 614	176 943	0
Charges constatées d'avance :				
Loyer	100 000		95 000	
Publicité	12 000		27 000	
Locations mobilières	94 000		43 000	
Divers	21 640		11 943	
Produits constatés d'avance :				
Maintenances informatiques		130 000		0
Contrats en régie forfaitée		23 614		0
Divers		0		0
TOTAL	227 640	153 614	176 943	0

12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Natures des charges exceptionnelles	31/12/2018	31/12/2017
Dépréciation du fonds de commerce	0	0
Dotation provision pour charges	0	0
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels cédés	13 801	28 102
Divers	1 755	4 406
TOTAL	15 556	32 509

Natures des produits exceptionnels	31/12/2018	31/12/2017
Rachat d'Obligations Convertibles	0	0
Produits de cession d'éléments d'actif	110 000	50 700
Reprise provision pour charges	0	1 130 932
Divers	0	0
TOTAL	110 000	1 181 632

13°) COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2018	Variation		31/12/2018
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 858 736			8 858 736
Nombre de titres	8 858 736	0	0	8 858 736
Nominal	0,20	0,20		0,20
Capital en euro	1 771 747	0	0	1 771 747

14°) ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2018, la société UTIgroup possédait :

Autres immobilisations financières (en nombre d'actions)	31/12/2018	31/12/2017
Détentions à l'ouverture	26 813	26 813
Achats d'actions	0	0
Ventes d'actions	0	0
Détention à la clôture	26 813	26 813
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	31/12/2018	31/12/2017
Détentions à l'ouverture	18 860	21 132
Achats d'actions		
Contrat de liquidité - ODDO	125 897	234 512
Ventes d'actions	112 367	236 784
Détention à la clôture	32 390	18 860
Détention totale à la clôture	59 203	45 673
Pourcentage détenu en autocontrôle	0,7%	0,5%

26 813 de ses propres actions pour 15 K€, comptabilisées en « autres immobilisations financières »;

32 390 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 17 K€ (au cours moyen de décembre 2018 = 0,53€), comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

L'ensemble de ces actions propres font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice de 338 €.

15°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires 2018	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	16 390 346	11 707	16 402 053	72,1%
Prestation de services régie forfaitée	244 967		244 967	1,1%
Prestation de services sous traitance	5 661 266		5 661 266	24,9%
Prestation de services maintenance	168 966		168 966	0,7%
Prestation de services formation	8 857		8 857	0,0%
Activités annexes	248 196		248 196	1,1%
TOTAL	22 722 598	11 707	22 734 305	100,0%

Chiffre d'affaires 2017	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	16 073 569	11 349	16 084 918	67,4%
Prestation de services régie forfaitée	968 081		968 081	4,1%
Prestation de services sous traitance	6 231 412		6 231 412	26,1%
Prestation de services maintenance	383 058		383 058	1,6%
Prestation de services formation	22 158		22 158	0,1%
Activités annexes	187 804		187 804	0,8%
TOTAL	23 866 081	11 349	23 877 430	100,0%

Dont entreprises liées	31/12/2018	31/12/2017
UTI GROUP EST	100 537	101 117
UTI GROUP RHONE ALPES	87 987	84 553
TOTAL	188 524	185 670

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

16°) AUTRES PRODUITS

	31/12/2018	31/12/2017
Solde créances clients	0	27 978
Solde dettes fournisseurs	0	37 465
Divers	12 524	3 743
TOTAL Autres Produits	12 524	69 186

17°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		272 640		272 640
Résultat exceptionnel		94 444	0	94 444
Produit d'impôt société filiale		0	72 065	72 065
Résultat de l'exercice		367 084	72 065	439 149

	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		-247 849		-247 849
Résultat exceptionnel		1 149 123	0	1 149 123
Produit d'impôt société filiale		0	161 620	161 620
Résultat de l'exercice		901 275	161 620	1 062 895

Produit d'impôt sur les Sociétés	31/12/2018	31/12/2017
UTI GROUP RHONE ALPES	0	39 023
UTI GROUP EST	72 065	122 597
TOTAL	72 065	161 620

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 72 K€ en 2018 et 162 K€ en 2017 correspond à l'Impôt sur les Sociétés de UTI GROUP RHONE ALPES et UTI GROUP EST neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a généré un déficit fiscal au 31 décembre 2018 de : 118 837 € qui sera utilisable pour le groupe UTI GROUP.

18°) CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total restant à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles	97 259	97 259	61 111	171 929	0	233 040	44 604
Immobilisations en cours							
TOTAUX	97 259	97 259	61 111	171 929	0	233 040	44 604

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

19°) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	31/12/2018	31/12/2017
Effets escomptés non échus	0	0
Engagement en matière de retraite	458 530	451 729
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Baux immobiliers (1)	1 486 649	1 873 182
Baux mobiliers	353 458	199 287
TOTAL	2 298 637	2 524 198
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Bail immobilier du 1^{er} janvier 2014 avec engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2022. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2019, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

20°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Le décalage entre le régime fiscal et le traitement comptable des différentes opérations est susceptible de modifier la dette future d'impôt de la façon suivante :

- Réintégration à venir sur les exercices futurs : aucune
- Déductions à venir sur les exercices futurs :
 - Contribution sociale de solidarité : 8 056 € en 2018 et 6 291 € en 2017

La société n'a pas de déficit propre ils sont utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale.
Le montant des déficits fiscaux du groupe s'élève à 117 272 €.

21°) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres :	31/12/2018	31/12/2017
Des organes d'administration et de Direction (*)	215 680	480 357
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	215 680	480 357
(*) = Avantages en nature inclus		

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

A la suite d'une réorganisation, une partie des dirigeants est directement rémunérée par LAW INFORMATIQUE SAS.

22°) TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec ses filiales détenues en totalité par UTI Group et avec les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités a repris à compter du 1^{er} avril 2018, elle a donné lieu à la facturation d'une redevance de 459 K€ au 31/12/2018 contre 0 au 31/12/2017.
 - o Les soldes fournisseurs sont de 97 K€ au 31/12/2018 contre 0 K€ au 31/12/2017.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 090 K€

23°) EFFECTIF MOYEN

Effectif salarié moyen	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	199	195
ETAM	5	5
TOTAL	204	200
Effectif au 31 décembre	194	210
CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	162 393	186 731

Au cours de l'exercice, le CICE a permis de maintenir l'emploi dans un contexte économique tendu

24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brut	Valeur comptable des titres détenus Nette
--------------------------	---------	------------------	--	---	--

Renseignements détaillés sur
chaques titres dont la valeur
brute excède 1% du capital de la
société

1. Filiales (plus 50 % du capital
détenu) :

UTIgroup.Est	38 600	284 371	100,00%	1 654 703	1 454 703
UTIgroup.Rhone-Alpes	160 000	182 786	100,00%	3 163 413	2 000 413

2. Participations (entre 10 et 50%
du capital détenu) :

NEANT

Informations financières	Avances reçues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
--------------------------	---	---	--	-----------------------------------	--

Renseignements détaillés sur
chaques titres dont la valeur
brute excède 1% du capital de la
société

1. Filiales (plus 50 % du capital
détenu) :

UTIgroup.Est	353 481	NEANT	2 416 749	241 664	312 660
UTIgroup.Rhone-Alpes	380 000	NEANT	2 732 116	-58 400	140 000

2. Participations (entre 10 et 50%
du capital détenu) :

NEANT

25°) PLAN DE STOCK OPTIONS

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 03/11/2015								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 6 du 03/11/2015	400 000	0,54 euros	3 Salariés	03/12/2016	200 000		200 000	02-nov-20
TOTAL	400 000				200 000	0	200 000	

26°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

31 décembre 2018

Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	439 149,42
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale	0,00
Réserve spéciale des plus-values à	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	439 149,42
TOTAL GENERAL	439 149,42
	439 149,42

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

27°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2018	Affectation du résultat 2017	31/12/2018
Capital	1 771 747		1 771 747
Primes	2 700 446		2 700 446
Réserves	173 175	4 000	177 175
Report à nouveau	1 340 701	1 058 895	2 399 596
Résultat N-1	1 062 895	-1 062 895	0
Résultat N	0		439 149
Capitaux propres	<u>7 048 964</u>	<u>0</u>	<u>7 488 113</u>

28°) IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

LAW INFORMATIQUE SAS détient 55,5 % du capital et 71,2 % des droits de vote.

LAW INFORMATIQUE SAS
68, rue de Villiers
92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773